



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail uniquement, 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélico) : **Hélimax/SAF**
 TEL 06 22 81 23 25 FAX
Bénéficiaire : **Refuges CAF**

Demande d'autorisation de survol						
OBJET du SURVOL - Observations (préciser type de matériels et nombre de personnes transportées)	Date	Localisation : Aire de départ (DZ vallée)	Localisation : Aire d'arrivée (DZ haute)	Transp. matériels (Nb rot.)	Transp. personnes (Nb rot.)	Nb Total rotations prévues
Trajet St Crépin vers Orcières en direct	10/06/2015	St Crépin	Orcières	0	0	1
Transport d'une cabane	10/06/2015	Col des Terres Blanches	Cabane de la Terce	1	0	1
Transport d'un big bag	10/06/2015	Dz Prapic	Cabane de la Terce	1	0	1
Trajet St Crépin vers Orcières en direct	10/06/2015	Orcières	Refuge du Sélé	0	0	1

<p>Précisions sur plan de vol prévu (si tournées circulaires, transferts entre sites ...) :</p> <p>Description aéronef (type / couleur / immatriculation) : AS 350 B3 Ecureuil rouge et blanc F-GJKY</p> <p>Nom du Pilote : Mormann Kévin</p> <p>A Saint Crépin Le 08/06/2015, Maxime GAILLARD</p>	<p>Réponse du Directeur :</p> <p>* Autorisation accordée - N° 214 * Autorisation refusée - N°</p> <p style="text-align: center;"><u>Conditions particulières :</u></p> <p>* Prévenir le ou les secteurs du Parc concernés (+ le siège) de tout report éventuel du survol autorisé * Adresser impérativement sous huitaine la fiche annexe portant l'autorisation, complétée avec le Compte Rendu du survol. Passé ce délai le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation</p> <p style="text-align: center;"><i>Le Directeur,</i></p> <p>A GAP , le : Le Directeur,</p> <p style="text-align: center;">Bertrand GALTIER Copie pour information secteur de : Champsaur</p>	<p>Observations :</p> <p>A , le :</p>
--	---	---